

Date de publication : 9 août 2024

ÉDITION NATIONALE

Surveillance épidémiologique des noyades durant l'été 2024

Période du 01/06 au 31/07/2024

Santé publique France, en collaboration avec le Système national d'observation de la sécurité des activités nautiques (Snosan), met en œuvre, entre le 1^{er} juin et le 30 septembre, une surveillance épidémiologique des noyades en France (Hexagone et outre-mer). L'ensemble des noyades accidentelles prises en charge par une structure d'urgence ou suivies d'un décès sur le lieu de noyade est pris en compte.

Ce bulletin décrit les caractéristiques des victimes et certains éléments de circonstances de survenue de ces noyades enregistrées entre le 1^{er} juin et le 31 juillet 2024. Ces résultats permettront d'améliorer le pilotage des actions de prévention et de réglementation.

Points clés

- Entre le 1^{er} juin et le 31 juillet 2024, 612 noyades ont été recensées en France dont 169 suivies de décès (soit une proportion de noyades suivies de décès de 28 %). Ces chiffres sont en baisse de 16 % en comparaison de ceux de 2023¹. Cette différence s'explique principalement par des conditions globalement moins favorables à la baignade en 2024 par rapport à 2023, à l'exception de la seconde quinzaine de juillet. Du 16 au 31 juillet 2024, 272 noyades ont eu lieu soit +22 % par rapport à la même période en 2023, en lien probable avec la période de fortes chaleurs qui a touché une grande partie du pays, rendant ainsi les conditions de baignade très favorables.
- En 2024, 53 % des noyades ont concerné des adultes, 33 % les moins de 6 ans, et 14 % les 6-17 ans. La proportion de noyades suivies de décès est plus importante chez les adultes (46 % vs 6 % chez les moins de 6 ans, 9 noyades suivies de décès sur 10 concernant des adultes). Les décès par noyade en cours d'eau/plan d'eau ont concerné tous les âges alors que les décès par noyade chez les mineurs ont davantage eu lieu en piscine privée (la moitié des décès de cette tranche d'âge) et chez les adultes en mer (plus du tiers des décès chez les adultes).
- Le nombre de noyades et de décès reste élevé sur cette période. Les noyades concernent tous les âges et tous les lieux. Ces résultats soulignent la nécessité de poursuivre la prévention sur le risque de noyades à tous les âges, particulièrement pendant les périodes de fortes chaleurs comme actuellement.

1. Des tests du Chi² ont été réalisés pour toutes les comparaisons entre les données 2023 et 2024, les évolutions sont considérées comme statistiquement significatives au seuil de 5 %, pas d'évolution sinon.

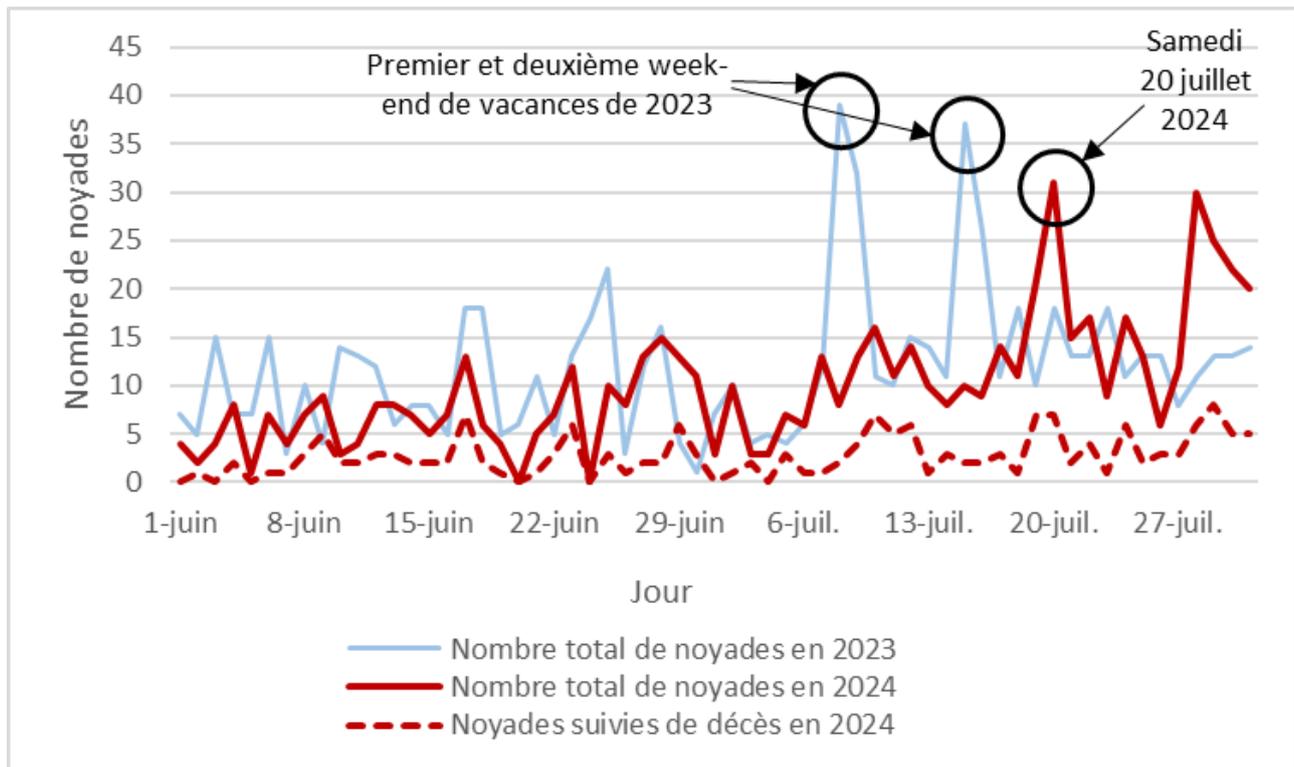
Résultats généraux et comparaison des données temporelles entre 2023 et 2024

Entre le 1^{er} juin et le 31 juillet 2024, 612 noyades ont été recensées en France (Hexagone et outre-mer). Elles ont été suivies de 169 décès (28 %). Le nombre total de noyades recensées sur la période de surveillance en 2024 a été moins élevé (-16 %) par rapport à la même période en 2023. La proportion de noyades suivies de décès (nombre de décès rapporté au nombre total de noyades) a été stable entre les deux années (24 % en 2023 et 28 % en 2024).

Durant les mois de juin et de juillet 2024, le nombre quotidien de noyades a varié selon les périodes de vacances, les jours de la semaine et les épisodes de fortes chaleurs (Figure 1). Au mois de juin 2024, les conditions environnementales n'ont globalement pas été favorables à la baignade. Selon Météo-France, les températures de la première quinzaine ont été en dessous des normales saisonnières et au-dessus lors de la seconde quinzaine (la barre des 30 °C a été atteinte localement le 25 juin). La pluviométrie a été excédentaire sur le territoire hexagonal (+20 % par rapport aux normales 1991-2020) sauf sur les côtes de la Manche et de la Méditerranée. Au mois de juillet 2024, la température moyenne a été supérieure à la normale de 0,6 °C à l'échelle nationale avec des températures en dessous des normales saisonnières lors de la première quinzaine et nettement au-dessus lors de la seconde quinzaine. La température a dépassé localement les 40 °C le 20 juillet pour la première fois de l'année en France et la première période de fortes chaleurs à l'échelle nationale a débuté en fin de mois. Les conditions environnementales ont globalement été favorables à la baignade dans la moitié sud du pays en juillet. Des passages pluvio-orageux, parfois violents, se sont succédé localement sur l'ensemble du mois.

Les températures du mois de juin 2023 ont été globalement élevées sur l'ensemble du territoire, situant le mois au 2^e rang des mois de juin les plus chauds depuis 1900 selon Météo-France, avec une température moyenne supérieure à la normale de 2,6 °C. Les conditions de baignade ont ainsi été globalement bonnes malgré de nombreux épisodes pluvio-orageux pour la partie sud du territoire.

Figure 1. Nombre total de noyades en 2023 et 2024 et noyades suivies de décès en 2024 par jour (N=1 342*), France, 1^{er} juin au 31 juillet, Santé publique France et Snosan



* Le nombre de 1 342 correspond au nombre total de noyades entre le 1^{er} juin et le 31 juillet pour les années 2023 et 2024.

Les pics de noyades constatés les 8-9 juillet et les 15-16 juillet 2023 correspondent respectivement au premier et deuxième week-end de vacances où les conditions climatiques ont été globalement favorables à la baignade sur l'ensemble du territoire, avec notamment une période de vigilance orange canicule du 8 au 24 juillet dans le pourtour méditerranéen et en Corse.

L'analyse du nombre total de noyades entre 2023 et 2024 montre pour l'ensemble du mois de juin une diminution (-29 %), plus marquée sur la première quinzaine (-40 %) (Tableau 1). Cette diminution pourrait être liée à des conditions climatiques moins favorables à la baignade en 2024 qu'en 2023, particulièrement lors de la première quinzaine. Pour l'ensemble du mois de juillet, il n'existe pas de différence statistiquement significative entre 2023 et 2024. Cependant, si l'analyse s'effectue par quinzaine, on observe des différences. Lors de la première quinzaine de juillet, le nombre total de noyades est moins élevé en 2024 qu'en 2023 (-38 %). À l'inverse, lors de la seconde quinzaine de juillet, le nombre total de noyades est plus élevé en 2024 par rapport à 2023 (+22 %). Là aussi, ces différences pourraient s'expliquer par les différences dans les conditions climatiques entre 2023 et 2024.

Tableau 1. Évolution du nombre total des noyades entre 2023 et 2024 par période (N=1 342), France, 1^{er} juin au 31 juillet, Santé publique France et Snosan

Période	2023	2024	Évolution entre 2023 et 2024*
Juin	290	205	Diminution (p<0,01)
Du 1 ^{er} au 15 juin	134	81	Diminution (p<0,01)
Du 16 au 30 juin	156	124	Diminution (p=0,05)
Juillet	440	407	Pas d'évolution
Du 1 ^{er} au 15 juillet	217	135	Diminution (p<0,01)
Du 16 au 31 juillet	223	272	Augmentation (p=0,03)
Total	730	612	Diminution (p<0,01)

* Des tests du Chi² ont été réalisés pour toutes les comparaisons entre les données 2023 et 2024, les évolutions sont considérées comme statistiquement significatives au seuil de 5 %, pas d'évolution sinon.

Description des noyades

Noyades par âge en 2023 et 2024

Le nombre total de noyades et de noyades suivies de décès varie selon l'âge (Tableau 2) : en juin et juillet 2024, 33 % du total des noyades et 7 % des noyades suivies de décès ont concerné les moins de 6 ans. Pour les adultes, ces chiffres étaient respectivement de 53 % et 88 %.

La proportion de noyades suivies de décès augmente avec l'âge : en 2024, cette proportion était de 6 % chez les moins de 6 ans et de 46 % chez les adultes. Ces ordres de grandeur étaient comparables en 2023.

Tableau 2. Nombre total de noyades et de noyades suivies de décès par âge* (N=1 342), France, 1^{er} juin au 31 juillet pour les années 2023 et 2024, Santé publique France et Snosan

	2023			2024		
	Nombre total de noyades	Nombre de noyades suivies de décès	Proportion de noyades suivies de décès	Nombre total de noyades	Nombre de noyades suivies de décès	Proportion de noyades suivies de décès
	N (%)	N (%)	%	N (%)	N (%)	%
0-5 ans	247 (34)	9 (5)	4	204 (33)	12 (7)	6
6-12 ans	61 (8)	6 (3)	10	46 (8)	2 (1)	4
13-17 ans	55 (8)	5 (3)	9	39 (6)	6 (4)	15
18 ans et plus	367 (50)	157 (89)	43	323 (53)	149 (88)	46
Total	730 (100)	177 (100)	24	612 (100)	169 (100)	28

* Le détail par âge n'est pas disponible pour les décès des personnes majeures.

Noyades par région en 2023 et 2024

Sur la période 1^{er} juin au 31 juillet 2024, le nombre total de noyades est globalement plus élevé dans les régions du Sud et côtières. Ainsi, on dénombre 142 noyades en Provence-Alpes-Côte d'Azur, 86 en Occitanie, 81 en Nouvelle-Aquitaine et 63 en Auvergne-Rhône-Alpes (Tableau 3). Ces régions regroupent plus de la moitié des noyades (61 %) et des noyades suivies de décès (56 %). Elles sont parmi les plus touristiques de l'Hexagone², et outre leur façade maritime pour trois d'entre elles, elles concentrent la majorité des piscines privées familiales françaises³ et un nombre important de cours d'eau et plans d'eau.

Dans les autres régions, les noyades ont principalement lieu en cours d'eau et plan d'eau qui sont des lieux plus difficilement accessibles que les piscines en cas d'appel des services de secours.

Entre 2023 et 2024, les effectifs par région sont trop faibles pour pouvoir faire des comparaisons d'autant qu'il faudrait également tenir compte des conditions climatiques locales à ces périodes.

Tableau 3. Nombre total de noyades et de noyades suivies de décès par région (N=1 342), France, 1^{er} juin au 31 juillet pour les années 2023 et 2024, Santé publique France et Snosan

Région	2023			2024		
	Nombre total de noyades	Nombre de noyades suivies de décès	Proportion de noyades suivies de décès	Nombre total de noyades	Nombre de noyades suivies de décès	Proportion de noyades suivies de décès
	N	N	%	N	N	%
Auvergne-Rhône-Alpes	72	12	17	63	23	37
Bourgogne-Franche-Comté	22	9	41	12	2	17
Bretagne	36	24	67	25	7	28
Centre-Val de Loire	13	3	23	13	6	46
Corse	23	2	9	29	5	17
Grand Est	28	10	36	26	7	27
Hauts-de-France	27	12	44	34	19	56
Île-de-France	37	17	46	30	9	30
Normandie	28	9	32	17	7	41
Nouvelle-Aquitaine	89	19	21	81	18	22
Occitanie	135	23	17	86	19	22
Pays de la Loire	30	9	30	24	6	25
Provence-Alpes-Côte d'Azur	165	18	11	142	34	24
Ensemble de l'outre-mer	25	10	40	30	7	23
Total	730	177	24	612	169	28

² La Nouvelle-Aquitaine première région touristique de France durant la saison estivale 2023, Insee Flash Nouvelle-Aquitaine n° 105 paru le 28/11/2023. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7720697>

³ Fédération des professionnels de la piscine et du spa (FPP). <https://www.propiscines.fr/la-fpp/espace-presse/dossiers-de-presse/#flipbook-plus-nombreuses-plus-petites-plus-equipees-plus-ecologiques-les-piscines-se-font-une-place-chez-tous-les-francais/7/>

Noyades suivies de décès selon l'âge et le lieu de la noyade en 2023 et 2024

Le nombre de noyades suivies de décès varie selon le lieu de noyade. Quelle que soit l'année, les décès par noyade en cours d'eau/plan d'eau ont concerné tous les âges représentant la moitié des décès chez les mineurs comme chez les adultes. Pour les autres lieux, les décès par noyade ont davantage lieu en piscine privée pour les mineurs (50 % des décès sur la période considérée) et en mer pour les adultes (plus du tiers des décès chez les adultes).

Tableau 4. Nombre de noyades suivies de décès par lieu de noyade et par âge* (N=346), France, 1^{er} juin au 31 juillet pour les années 2023 et 2024, Snosan

	2023			2024		
	0-17 ans	18 ans et plus	Tous âges	0-17 ans	18 ans et plus	Tous âges
	N (%)	N (%)	N (%)	N (%)	N (%)	N (%)
Piscines privées familiales	6 (30)	20 (13)	26 (15)	7 (35)	26 (17)	33 (20)
Autres piscines**	1 (5)	0 (0)	1 (0)	3 (15)	2 (1)	5 (3)
Cours d'eau	5 (25)	46 (29)	51 (29)	5 (25)	41 (28)	46 (27)
Plans d'eau	4 (20)	22 (14)	26 (15)	4 (20)	22 (15)	26 (15)
Mer	2 (10)	67 (43)	69 (39)	1 (5)	55 (37)	56 (33)
Autres lieux***	2 (10)	2 (1)	4 (2)	0 (0)	3 (2)	3 (2)
Total	20 (100)	157 (100)	177 (100)	20 (100)	149 (100)	169 (100)

* Le détail par âge n'est pas disponible pour les décès des personnes majeures.

** Piscines publiques ou privées payantes (ex : municipale, base de loisirs, parc d'attractions), piscines privées à usage collectif (ex : hôtel, résidence, camping, club de vacances).

*** Bassins, carrières, puits, etc.

Noyades suivies de décès par lieu de la noyade et regroupement de régions en 2024

En 2024 pour la période du 1^{er} juin au 31 juillet, la répartition des lieux des noyades suivies de décès a été différente selon les régions. À la différence d'autres régions côtières, la moitié ou plus des noyades suivies de décès est survenue en mer dans les régions côtières du sud-est, du nord-ouest et en outre-mer. La proportion de noyades suivies de décès en cours d'eau et plan d'eau varie entre 22 et 81 % selon les régions ; elle est particulièrement importante dans les régions de l'intérieur qui ne disposent pas de façade maritime.

Tableau 5. Nombre de noyades suivies de décès par lieu de noyade et par regroupement de régions (N=169), France, 1^{er} juin au 31 juillet pour l'année 2024, Snosan

	Côte sud-est (PACA, Occitanie, Corse)		Côte sud-ouest Atlantique (Nouvelle-Aquitaine, Pays de la Loire)		Côte nord-ouest (Bretagne, Normandie, Hauts-de-France)		Intérieur (Auvergne-Rhône-Alpes, Centre-Val de Loire, Île-de-France, Grand Est, Bourgogne-Franche-Comté)		Outre-mer	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Piscines	16	28	11	46	3	9	8	17	0	0
Cours d'eau / plan d'eau	13	22	6	25	13	39	38	81	2	29
Mer	29	50	7	29	15	46	0	0	5	71
Autres lieux*	0	0	0	0	2	6	1	2	0	0
Total	58	100	24	100	33	100	47	100	7	100

* Bassins, carrières, puits, etc.

Noyades suivies de décès par activités et par circonstances recensées lors de la noyade en 2024

Sur la période considérée, pour 15 des 169 noyades suivies de décès, une activité hors baignade a été rapportée :

- Bateau : n=6 ;
- Rafting, kayak, planche à voile : n=5 ;
- Apnée : n=4.

Données

Les données concernant les noyades non suivies de décès proviennent du réseau de surveillance OSCOUR® (Organisation de la surveillance coordonnée des urgences) coordonné par Santé publique France. Actuellement, plus de 700 structures d'urgence participent au réseau OSCOUR® (21 millions de passages annuels, soit près de 59 000 passages par jour en moyenne) couvrant ainsi 97 % des passages aux urgences en France. On compte au moins un service d'urgence contribuant au réseau OSCOUR® dans tous les départements.

Les données concernant les noyades suivies de décès sur le lieu de noyade sont collectées par le Système national d'observation de la sécurité des activités nautiques à partir des remontées des Centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage (Cross), des bulletins de la Cellule ministérielle de veille opérationnelle et d'alerte (CMVOA), et d'une veille de la presse.

À noter

Les données de 2024 ont été comparées à celles de 2023.

Dans ce dispositif, sont comptabilisées les noyades prises en charge par une structure d'urgence (à l'exclusion des noyades intentionnelles lorsque l'information est connue) et les noyades suivies de décès uniquement sur le lieu de noyade (du fait de l'absence d'information sur le devenir de la prise en charge après l'admission aux urgences).

Ces données ne sont pas comparables à celles des enquêtes NOYADES triennales que menait Santé publique France. Ces deux dispositifs diffèrent en termes méthodologiques et de sources de données utilisées.

Conseils de prévention

À tous les âges

La baignade comporte des risques, des gestes simples peuvent être adoptés pour se baigner en toute sécurité.

Pour les enfants

- Avant et pendant la baignade, surveiller de manière active et permanente les jeunes enfants
 - Ne jamais quitter des yeux les jeunes enfants quand ils jouent au bord de l'eau
 - Se baigner avec les jeunes enfants lorsqu'ils sont dans l'eau
 - Désigner un seul adulte par enfant pour la surveillance pendant la baignade
- Tout au long de l'année, apprendre aux enfants à nager le plus tôt possible et familiariser les enfants au milieu aquatique dès le plus jeune âge
 - Bébé nageur (jusqu'à 3 ans)
 - Aisance aquatique (de 4 à 6 ans)
 - Apprentissage de la nage (à partir de 6 ans)

Pour les adultes

- Avant et pendant la baignade
 - Respecter les consignes de sécurité et les interdictions de baignade
 - Privilégier les zones de baignades surveillées, sécurisées par des sauveteurs professionnels
 - Se renseigner sur les conditions météorologiques
 - Reporter sa baignade en cas de trouble physique (fatigue, problèmes de santé, frissons...)
 - Éviter toute consommation d'alcool avant de se baigner
 - Prévenir un proche avant de se baigner
 - Rentrer dans l'eau progressivement en mouillant sa tête, sa nuque et son ventre pour éviter les chocs thermiques particulièrement lorsque la différence de température entre l'eau et l'air est importante
- Tout au long de l'année
 - Il n'est jamais trop tard pour commencer à apprendre à nager

Remerciements

Nous remercions l'ensemble des services contribuant à cette surveillance.

La transmission des données est assurée par les services de secours organisés intervenant auprès des noyés notamment :

- Les structures d'urgence des établissements de santé adhérant au réseau OSCOUR® ;
- Les Services départementaux d'incendie et de secours (SDIS), la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris (BSPP), le Bataillon des marins pompiers de Marseille (BMPM), le Service départemental métropolitain d'incendie et de secours (SDMIS), les Services territoriaux d'incendie et de secours (STIS), les Services d'incendie et de secours (SIS) ;
- La Société nationale de sauvetage en mer (SNSM) et les Centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage (Cross).

Pour en savoir plus

- Page sur les noyades sur le site de Santé publique France
<https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/traumatismes/noyade/>
- Site du Snosan
<https://www.snosan.fr>

Auteurs / Rédaction

Aymeric Ung, Laurence Guldner (Santé publique France)

Christophe Lino (Système national d'observation de la sécurité des activités nautiques – Snosan)

Pour nous citer : Bulletin. Surveillance épidémiologique des noyades durant l'été 2024. Période du 01/06 au 31/07/2024. Édition nationale. Saint-Maurice : Santé publique France, 7 p., 2024. Directrice de publication : Caroline Semaille

Dépôt légal : 9 août 2024

Contacts : presse@santepubliquefrance.fr (Santé publique France) / celia.delfault@envsn.sports.gouv.fr (Snosan)